

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Henri Hartz, pilote de long cours.*

---

**MESSIEURS,**

Le pétitionnaire est né à Marne (Danemarck), le 25 décembre 1809; il habite la ville d'Anvers depuis 1835, et le 18 septembre 1839 il a épousé une belge qui l'a rendu père d'un enfant né en Belgique.

Le sieur Hartz, marin de profession, a la réputation d'être un marin très-expérimenté; il navigue en qualité de second, à bord de bâtiments de commerce faisant des voyages de long cours, et sa conduite est exempte de reproches.

Les autorités consultées s'accordent à reconnaître que sa demande mérite d'être prise en considération.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Pour le Président,*

**EUG. DE SMET.**

---